

Conditions Générales de Vente de Coaching et d'Accompagnement en Méditation de Pleine Conscience par Anne Bérard

Anne Bérard

Avenue de Châtelaine, 43, 1203 Genève

N° IDE CHE-463.338.429

Article 1 : Introduction

Anne Bérard (ci-après dénommée Anne Bérard) est une coach et accompagnatrice en méditation de pleine conscience, proposant des prestations de coaching et d'accompagnement en méditation de pleine conscience qui s'adressent aux clients particuliers et aux entreprises et dont le siège est domicilié Avenue de Châtelaine, 43, 1203 Genève. Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées CGV) s'appliquent à toutes les prestations de coaching et d'accompagnement en méditation de pleine conscience proposées par Anne Bérard et sont systématiquement remises au client. Ainsi, chaque proposition implique l'adhésion entière et sans réserve à ces présentes CGV et prévalent sur tout autre document du client. Toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut prévaloir sur les présentes CGV. Le client s'engage à respecter les présentes CGV.

Ces CGV sont susceptibles d'évoluer à tout moment, sans préavis.

Le client particulier finançant sa prestation à titre privé est dénommé ci-après le client.

Le client dont la prestation est financée par l'entreprise est dénommé ci-après le bénéficiaire.

Article 2 : Entretien préalable

Toute signature de contrat de prestation s'effectue après un entretien préalable (en présentiel ou en ligne) avec le client ou le bénéficiaire, sans engagement, qui permet :

- Au client/bénéficiaire de tester l'approche de coaching d'Anne Bérard et de déterminer si elle lui convient.
- A Anne Bérard de faire un point détaillé sur la situation du client et voir si ses prestations sont une réponse appropriée aux besoins du client.
- Aux deux de décider s'ils ont envie de travailler ensemble.

A l'issue de l'entretien préalable et sous réserve que les deux parties veuillent travailler ensemble, Anne Bérard proposera la prestation la plus appropriée aux besoins du client/bénéficiaire, sous forme de forfait ou de séance individuelle ou de groupe.

Article 3 : Documents contractuels

Une fois la prestation déterminée d'un commun accord, Anne Bérard envoie au client une proposition de coaching ou d'accompagnement en méditation de pleine conscience rédigé selon les textes en vigueur. Pour être valide, la proposition doit être dûment complétée avec les noms, prénom et informations relatives au client.



Tout paiement de la part du client/bénéficiaire vaut acceptation totale et sans réserve des termes de la proposition.

Toute prestation de coaching ou d'accompagnement en méditation de pleine conscience entamée vaut acceptation de ces CGV.

En cas de financement par l'entreprise, au terme de l'entretien préalable avec le bénéficiaire, Anne Bérard fera parvenir à celle-ci un devis.

Article 4 : Tarifs

Les tarifs concernant les clients particuliers et les clients pris en charge par une entreprise feront l'objet d'une facture transmise aux clients ou à l'entreprise. Ces tarifs sont non négociables.

Le tarif s'entend sur la base d'une prestation effectuée à distance, par téléphone ou via zoom, hors frais de communication qui restent à la charge du client. Toute demande de prestation en présentiel partiel fera l'objet d'une étude de faisabilité ainsi que d'une tarification spécifique prenant en compte le temps de transport d'Anne Bérard et autres frais inhérents (transport, réservation de salle).

TVA non applicable. Les tarifs sont établis en Francs Suisses (CHF) ou en Euros (€), en fonction du mode de règlement préféré du client.

COACHING EN FITNESS MENTAL (tarifs et forfaits par personne)

- Programme complet de Coaching individuel ou en groupe en Fitness Mental sur 6 semaines :
Forfait à CHF 990 ou 990 EUROS
- Séance de Coaching individuel ou de groupe en Fitness Mental d'une heure :
Tarif : CHF 150 ou 150 EUROS par heure
- Forfait de trois heures de Coaching individuel ou de groupe en Fitness Mental :
Tarif : CHF 400 ou 400 EUROS pour 3 heures
- Forfait de six heures de Coaching individuel ou de groupe en Fitness Mental :
Tarif : CHF 750 ou 750 EUROS pour 6 heures
- Autres forfaits de Coaching individuel ou de groupe en Fitness Mental :
Tarif : sur devis.
- Forfait « Grow » pour l'application PQ en Fitness Mental :
Tarif : CHF 29 ou 29 EUROS par mois.

ACCOMPAGNEMENT EN MEDITATION DE PLEINE CONSCIENCE (tarifs et forfaits par personne)

- Programme d'accompagnement en méditation de pleine conscience ado en groupe sur 8 semaines :
Forfait à CHF 490 ou 490 EUROS
- Programme d'accompagnement en méditation de pleine conscience adulte en groupe sur 8 semaines :
Forfait à CHF 590 ou 590 EUROS



- **Journée en silence**
Forfait à CHF 100 ou 100 EUROS
- **Méditation découverte du mardi 19h15**
Tarif : première séance offerte, les suivantes sont à CHF 20 ou 20 euros.
- **Séances et autres forfaits d'accompagnement en méditation de pleine conscience adulte ou ado, individuel ou en groupe :**
Tarif : sur devis

Article 5 : Règlement

Le règlement peut s'effectuer par virement en 1 à 3 fois, selon la facture et la proposition établies.

La facture sera transmise par Anne Bérard aux clients ou à l'entreprise par e-mail sous format PDF.

Aucune séance ne sera effectuée sans règlement préalable, au moins deux jours avant la première séance, par virement bancaire, selon les coordonnées bancaires indiquées sur la facture envoyée par email en version pdf par Anne Bérard.

Toute séance non décommandée 48h à l'avance est due.

Tout mois du forfait « grow » commencé est dû et ne pourra en aucun cas être remboursé.

Article 6 : Modalités pratiques

Les séances ont lieu du lundi au vendredi, par téléphone ou via zoom et sont planifiées conjointement par Le client/bénéficiaire et Anne Bérard.

Les dates et horaires du début d'un programme de groupe sont susceptibles d'être modifiées et reportées, en fonction du nombre de clients inscrits à un programme de groupe. Le client ne pourra prétendre à aucun dommage et intérêt pour tout report de date d'un programme.

Dans le cas de coaching de groupe, si le client est dans l'impossibilité de participer à une séance, pour quelque raison que ce soit, Anne Bérard n'est pas tenue de modifier la date pour la totalité du groupe. Elle fera parvenir un enregistrement audio et / ou vidéo de la session manquée par le client. Le client ne pourra en aucune manière demander remboursement pour cette séance manquée.

Anne Bérard propose des prestations sous forme de forfaits, à la séance ou à la journée :

- Nombre de séances pour les forfaits : de 7 (pour le programme de coaching) à 8 (pour les programmes d'accompagnement en méditation de pleine conscience) + 1 entretien préalable.
- Durée de chaque séance :
 - Une heure en moyenne selon les besoins estimés par le coach (ou 25 à 35 mn en cas de demi-séances) pour les séances de coaching,



- Deux heures trente minutes pour les séances du programme d'accompagnement de méditation de pleine conscience adulte,
- Une heure à une heure et trente minutes pour les séances du programme d'accompagnement de méditation de pleine conscience ado,
- Minimum 5 heures pour la journée en silence dans le programme de méditation pour adultes
- Durée d'une journée en silence : de 10h00 à 16h00, modulable sur demande.
- Durée de la méditation découverte : 1 heure environ, comprenant la méditation guidée et le débriefing.
- Fréquence et dates : le rythme est d'une séance hebdomadaire et peut être modulé d'un commun accord entre les deux parties.

Article 7 : Confidentialité

Le contenu des séances est confidentiel et Anne Bérard s'en tient au secret professionnel. Le code déontologique annexé, qui fait partie intégrante de cet accord, spécifie sa conduite du coach vis-à-vis du client/bénéficiaire. Anne Bérard décline toute responsabilité pour les décisions professionnelles et personnelles du client/bénéficiaire pendant la période du coaching et successivement.

Les données relatives au client/bénéficiaire sont strictement confidentielles et seront utilisées uniquement dans le cadre de l'accompagnement. Elles ne seront, à aucun moment et pour aucun motif, divulguées à des tiers, y compris les membres de la famille du client ou l'entreprise du bénéficiaire. Anne Bérard ne pratique pas le contrat tripartite.

Article 8 : Accès à l'application pour smartphone PQ de Positive Intelligence

Les prestations de Anne Bérard comprennent, pour le programme complet de 6 semaines de coaching en Fitness Mental, l'accès pour le client de manière nominative à l'application pour smartphone, nommée PQ, développée par Positive Intelligence, pendant une durée d'un an, à compter du téléchargement de l'application par le client.

C'est à la charge du client de télécharger l'application sur son smartphone. Pour cela, le client devra utiliser la même adresse email que celle utilisée pour passer le test des saboteurs.

Anne Bérard ne saurait aucunement être tenue pour responsable de tout dysfonctionnement technique de cette plateforme PQ de Positive Intelligence ou tout dysfonctionnement du smartphone du client pendant la durée du programme. Aucun dommage et intérêt ne pourra être demandé par le client auprès d'Anne Bérard, pour tout dysfonctionnement technique de la part de l'application pour smartphone PQ ou du smartphone du client. Et aucun remboursement du programme ne pourra survenir, pour motif de dysfonctionnement partiel de l'application ou du smartphone.

Article 9 : Accès aux ressources privées en ligne qui donne accès :

- Aux enregistrements audios d'exercices de soutien à la pratique de la méditation.

L'accès se fait par un mot de passe, fourni sur demande en ligne sur le site internet www.etreenmeditation.com.

Article 10 : Accès aux enregistrements audios fournis avec le programme de méditation de 8 semaines pour adultes



Dans le cadre exclusif du programme de 8 semaines de méditation de pleine conscience, un accès aux enregistrements audios sera fourni par voie de sms. Il reste à la charge du participant de fournir son numéro de téléphone portable à Anne Bérard, de cliquer sur le lien fourni dans chaque sms et de s'assurer d'avoir une connexion internet pour accéder aux enregistrements audios.

Anne Bérard ne saurait aucunement être tenue pour responsable de tout dysfonctionnement technique d'envoi de sms de la plateforme de www.etaanmeditation.com ou tout dysfonctionnement du smartphone du client pendant la durée du programme. Charge au participant au programme de méditation pour adultes d'informer Anne Bérard de tout dysfonctionnement de la plateforme afin que celle-ci fasse le nécessaire pour en rétablir le bon fonctionnement. Aucun dommage et intérêt ne pourra être demandé par le client auprès d'Anne Bérard, pour tout dysfonctionnement technique de la plateforme de www.etaanmeditation.com ou du smartphone du client. Et aucun remboursement du programme ne pourra survenir, pour motif de dysfonctionnement partiel de la plateforme ou du smartphone.

Article 11 : Résiliation

Pendant les deux premières semaines à partir de la date de la première séance de coaching ou d'accompagnement en méditation de pleine conscience, le client/bénéficiaire peut mettre un terme au contrat, unilatéralement, sans préavis, par courrier ou par email.

Dans ce cas, Anne Bérard remboursera par virement au client l'intégralité de la somme forfaitaire réglée par le client/bénéficiaire, par virement bancaire. Charge au client de fournir à Anne Bérard ses coordonnées bancaires à utiliser pour le remboursement.

Au-delà des deux premières semaines de coaching ou d'accompagnement en méditation de pleine conscience, la totalité du montant est dû par le client et aucun remboursement n'aura lieu.

Si le coach estime ne pas pouvoir apporter à son client/bénéficiaire le soutien nécessaire, Anne Bérard peut à tout moment, mettre un terme au contrat, unilatéralement par email. Dans ce cas, Anne Bérard remboursera par virement au client l'intégralité de la somme forfaitaire réglée par le client/bénéficiaire. Charge au client de fournir à Anne Bérard ses coordonnées bancaires à utiliser pour le remboursement.

Dans le cadre du forfait « Grow », le client devra informer Anne Bérard de son désir de résiliation par courrier ou par email, 2 jours au moins avant chaque début de mois d'abonnement « Grow ». Tout mois commencé sera dû dans son intégralité.

Article 12 : Propriété intellectuelle

L'ensemble des documents remis, utilisés ou mis à disposition au cours de l'accompagnement constituent des œuvres originales et, à ce titre, sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. Toute reproduction, représentation, utilisation, diffusion, publication, modification totale ou partielle est interdite. En conséquence, le client s'interdit de transmettre, diffuser et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans demande d'accord préalable d'Anne Bérard. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public ou d'un tiers sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.



Article 13 : Code de déontologie

Le coach s'engage à apporter un soutien inconditionnel à son client, à l'aider à optimiser ses capacités et ses ressources, dans le respect de sa demande. Il l'accompagne à se fixer des objectifs motivants et à donner le meilleur de lui-même. Il l'accompagne dans la mise en œuvre des moyens les plus efficaces pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

La compétence professionnelle du coach est assurée par sa formation dans le domaine du coaching. Il informe ses clients sur la nature de sa formation ainsi que sur la ou les qualifications qu'il a obtenues.

Le coach a lui-même été coaché et continue de faire appel aux services de confrères pour être supervisé dans sa pratique. Il est engagé dans un cheminement continu d'évolution personnelle.

Le coaching est une profession qui demande une réactualisation régulière des connaissances. Le coach se tient au courant des développements de la discipline.

Dès le début d'une relation d'accompagnement, le coach convient, par écrit, d'une proposition claire d'accompagnement avec son client. Les conditions de cet accord incluent la nature du service proposé, les limites et les responsabilités de chacun. La proposition précise aussi la fréquence et la durée des entretiens, la façon dont ils se dérouleront (en vis-à-vis, par téléphone ou internet) ainsi que le montant des honoraires perçus par le coach pour sa mission. Le coach garantit le respect des engagements pris contractuellement et se tient à la règle de confidentialité.

Le coach s'assure que son intervention sert l'intérêt de son client et veille à agir avec un haut niveau d'intégrité pendant toute la durée de la relation d'accompagnement. S'il ne possède pas la compétence pour intervenir dans le domaine pour lequel on le consulte, il réfère son client à une autre personne-ressource. En aucune circonstance, il ne met à profit la situation de coaching pour tirer des avantages non contractuels, que ceux-ci soient d'ordre financier, social ou sexuel.

Si au cours de la relation d'accompagnement, le coach constate que d'importantes divergences ne lui permettent plus de fonctionner selon les termes du contrat, il est dans l'obligation éthique d'y mettre fin en expliquant clairement les raisons de sa décision. Dans la mesure du possible, il veillera à proposer d'autres options à son client.

A l'égard de la profession, le coach se tient à un devoir de réserve dans ses propos et dans ses actes. Il fait preuve de respect à l'égard de la diversité des courants existant dans le domaine du coaching mais refuse qu'une personne ou un groupe puisse se prévaloir de détenir la vérité en la matière. Le coach contribue à l'image positive de la profession par son comportement, sa compétence et la vision du monde positive dont il est porteur.

Article 14 : Information et responsabilité

La responsabilité d'Anne Bérard ne pourra en aucun cas être mise en cause, concernant le dossier médical du client, pendant ou après l'accompagnement en coaching ou en méditation de pleine conscience.



Le client est informé des contre-indications du programme lors de l'entretien préalable et ne saurait en aucun cas tenir Anne Bérard responsable pour tout trouble psychologique survenant pendant ou après le programme.

